

CARNET D'ITINERAIRE

OBLIGATIONS

- Sens de lecture de haut en bas.
- La reliure sera faite à l'aide d'une spirale plastique ou métallique permettant une ouverture sur 360° ou résistant à de nombreuses manipulations.
- Au début du carnet d'itinéraire devra figurer une page comprenant l'explication des signes utilisés : ce lexique sera au moins bilingue.
- Un repère pour étalonner le compteur kilométrique devra être indiqué.
- En haut ou en bas de chaque page faire figurer le numéro du secteur (secteur étant compris entre 2 CH), le temps imparti, le kilométrage et éventuellement les contrôles de passage.
- Chaque page sera numérotée, la numérotation sera progressive dans un même volume.
- Chaque information sera numérotée et séparée de la suivante par un trait horizontal (la numérotation sera remise à 0 à chaque CH).
- Les informations rapprochées (distance inférieure à 200 mètres) ne comporteront pas de séparation entre elles.
- Toute information ne pouvant pas être visualisée sur la route figurera entre parenthèses.
- Pour chaque CH, départ et arrivée d'épreuve spéciale, contrôle de passage, reproduire les signes standardisés et indiquer avec précision la localisation de ces contrôles.
- Les signaux reproduits devront avoir leur emplacement repéré sur le dessin de la route.
- Les principaux panneaux de changement de direction qui existent sur la route devront être encadrés avec, s'il y a un changement de direction, la flèche située dans le sens réel.
- La localisation des différents contrôles devra être indiquée avec précision.
- Chaque secteur commencera sur une nouvelle page.
- Les épreuves spéciales devront ressortir sur le reste du texte (par exemple avec un encadrement ou l'utilisation d'une couleur différente).
- Sur chaque dessin, le point d'origine du dessin sera toujours situé en bas.
- Les panneaux d'indication reproduits qui ne correspondent pas à la route à suivre mais qui servent de repères, devront être barrés.
- Les endroits demandant une attention particulière devront être signalés par 1, 2 ou 3 points d'exclamation.
- La présentation de chaque page devra être suffisamment dégagée pour que les concurrents puissent y insérer leurs propres remarques.
- Un maximum de 6 dessins par page est autorisé.
- Les indications devront être lisibles (en tenant compte qu'elles doivent être lues la nuit dans une voiture qui bouge).
- Dans le road-book, les points sécurité devront être signalés par le signe suivant : une flèche en forme de Z à l'envers dans un cercle.
- Chaque carnet d'itinéraire doit contenir, de préférence au dos de la couverture, une croix rouge et, de l'autre côté, un signe "OK" vert.

SUGGESTIONS

- Indiquer la moyenne des étapes de liaison.
- Indiquer, pour les épreuves spéciales, le meilleur temps réalisé lors de l'édition précédente du rallye.
- Faire figurer des points de repère bien discernables (panneau d'entrée de village par exemple).
- Signaler les changements de revêtement (de goudron à terre, de terre à goudron), par un double trait de la ligne verticale centrale.

TOUS LES POINTS QUI NE SONT PAS ABORDES SONT LAISSES LIBRES A L'ORGANISATEUR

51^{ème} RALLYE LYON CHARBONNIERES RHÔNE

DES 2 CH 5 CHAUSSAN YZERON		51 ^{ème} Etape Distance 21, 00 km	51 ^{ème} Section Temps imparti 0 h 35 mn	51 ^{ème} Secteur Moyenne 36, 00 km/h	PAGE 14
Distances Total: 14,20 Partielle: 0,09	Directions 16	Informations YZERON 5 ^{ème} FOY. A. 21	Distances totales 6,80		
14,78	0,58 17	CH CHARMS	5,22		
19,67	4,89 16	CH YZERON	1,33		
19,95	0,28 19	LYON	1,85		
20,10	0,15 20	DUERRE 5 ^{ème} FOY. L'ARGENTIERE COLAPORNE LYON	0,90		

51^{ème} RALLYE LYON CHARBONNIERES RHÔNE

DES 2 CH 5 CHAUSSAN YZERON		51 ^{ème} Etape Distance 21, 00 km	51 ^{ème} Section Temps imparti 0 h 35 mn	51 ^{ème} Secteur Moyenne 36, 00 km/h	PAGE 15
Distances Total: 20,26 Partielle: 0,16	Directions 21	Informations DUERRE 14 ^{ème} FOY. L'ARGENTIERE	Distances totales 0,74		
20,79	0,53 22	DUERRE 5 ^{ème} FOY. L'ARGENTIERE	0,21		
21,00	0,21 23	CH 5 30 ans et plus avec VO	0,00		

Distance entre CH 3 et CH 5 = 10 mètres